

L'eau du robinet : Doublement des consommateurs sur les quinze dernières années

Le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD), l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) et l'Association luxembourgeoise des services d'eau (Aluseau ASBL), ont commandé une enquête pour évaluer les habitudes actuelles vis-à-vis de la consommation d'eau du robinet au Grand-Duché de Luxembourg.

L'objectif de l'enquête, qui a été réalisée par TNS Ilres en août 2020, était de mieux comprendre les aptitudes et les motivations des gens vis-à-vis de la consommation d'eau du robinet afin de mieux promouvoir l'utilisation durable. L'enquête a également permis de mesurer l'évolution de ces aptitudes et comportements envers la consommation de l'eau en faisant une comparaison avec les résultats d'une étude similaire réalisée en 2006/2007 par l'Aluseau ASBL.

L'étude 2020 apporte de bonnes nouvelles :

- Aujourd'hui, 82% des résidents boivent de l'eau du robinet, dont 58% tous les jours. Cela montre une forte tendance positive car en 2006 ces chiffres étaient respectivement de 40% et 28%.
- 44% des résidents déclarent boire plus d'eau du robinet qu'il y a dix ans. Leurs motivations sont que cela est plus écologique (78% des répondants), moins cher (59% des répondants), plus pratique (51% des répondants) et que l'eau du robinet est de bonne qualité car très contrôlée (47% des répondants).
- Les trois quarts des résidents aujourd'hui trouvent que l'eau du robinet a un bon goût à leur domicile. La moitié la juge identique voire meilleure à celle de l'eau en bouteille.
- Seuls 18% des résidents aujourd'hui ne boivent jamais d'eau du robinet, un chiffre qui a diminué fortement par rapport aux 60% de 2006. Leur réticence est motivée par le calcaire qu'elle contient, un manque de confiance ou encore son goût.
- Les idées qui viennent spontanément à l'esprit pour « l'eau du robinet » sont surtout positives pour 63% des résidents: bon goût, bonne santé, bonne qualité, bon marché.
- Presque tous les résidents (94%) sont d'accord sur le fait que l'eau est précieuse, limitée et doit être protégée.
- Pour la préservation des ressources en eau, des comportements responsables au quotidien (hygiène, lessive) sont déjà effectués par plus des trois quarts de la population.

Consommation de l'eau du robinet en 2006 et en 2020 :

2006



2020



■ régulièrement, c'est à dire tous les jours ou presque ■ de temps en temps ■ jamais

« Les résultats de l'étude constitueront le point de départ d'une initiative visant à promouvoir la consommation d'eau du robinet comme habitude saine et écologiquement durable », explique Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable. L'initiative visera également à fournir aux citoyens un meilleur accès à des informations fiables sur la qualité de l'eau et à promouvoir une plus grande prise de conscience envers la valeur de nos ressources en eau et aux bonnes actions que chacun peut faire pour les protéger.

Outre, les trois partenaires susmentionnés (Aluseau ASBL, AGE, MECDD), les communes jouent un rôle central dans l'augmentation de la confiance de la population envers l'eau du robinet. « Les résultats de l'enquête montrent que plus de 80% des résidents luxembourgeois boivent de l'eau du robinet, et près de 60% le font quotidiennement. Ces chiffres mettent en évidence l'ampleur de la responsabilité des entités qui gèrent notre eau potable et surtout des communes et syndicats puisqu'ils sont le principal interlocuteur des citoyens dans ce domaine », ajoute la ministre.

Georges Kraus, président de l'Aluseau ASBL, remercie les consommateurs pour la confiance qu'ils ont dans la qualité de l'eau potable. Il assure que les fournisseurs d'eau potable continueront leurs efforts pour encore améliorer la qualité et renforcer la confiance des consommateurs dans ce liquide précieux, tout en continuant les investissements, en garantissant une exploitation sûre et durable, en assurant un contrôle de la qualité strict et à fréquence très élevée et en renforçant le dialogue avec le consommateur.

« L'eau du robinet au Luxembourg est en fait l'un des aliments les plus réglementés, contrôlés et sûrs, disponibles. Par exemple en 2020 seulement, l'AGE a analysé 4.360 échantillons d'eau provenant des réseaux d'eau, des réservoirs, des sources et des forages. Les communes et les syndicats ont effectué les analyses sur plus de 7.500 échantillons d'eau prélevés à la source, au traitement et dans leurs réseaux de distribution », souligne Jean-Paul Lickes, directeur de l'AGE. Les tests de contrôle de conformité routiniers comprennent l'analyse de 27 paramètres couvrant des aspects bactériologiques et physico-chimiques. Les tests de contrôle de conformité complets comprennent l'analyse de 193 paramètres couvrant bactériologie, physico-chimie, spectroscopie et matières organiques telles que HAPs, médicaments, pesticides, THMs et volatils.

Compte tenu des tendances actuelles vers la consommation d'eau du robinet, la directive sur l'eau potable, approuvée par le Parlement européen et publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 23 décembre 2020, arrive à point nommé. La directive était le résultat d'une pétition à l'échelle européenne, et un domaine important qu'elle stipule, est de garantir l'accès du public aux informations sur la qualité de l'eau.

L'eau potable sera donc un sujet important en 2021 et plus d'informations seront disponibles dans les mois à venir. En attendant visitez www.drenkwaasser.lu et www.waasser.lu pour plus d'informations.

Communiqué par le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, l'Administration de la gestion de l'eau et l'Association luxembourgeoise des services d'eau